

Séance du 18 février 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le Conseil Municipal, convoqué le 12 février 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr GRENET, Maire-Président ; M. Millet -Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, M. Bergé, Mme Loupien-Suarès, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Etchegaray à M. Gouffrant ; Mme Lauqué à Mme Dumas ; M. Saussié à M. Soroste ; M. Causse à M. Pommiez ; Mme Chevrel à M. Lozano.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

**OBJET** : **INFRASTRUCTURES et ESPACES PUBLICS – Toponymie – Dénomination d'une voie**

Monsieur Lozano présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En référence à la délibération du conseil municipal du 27 mars 2009, il convient de dénommer la contre-allée desservant par le nord l'ensemble immobilier des Hauts de Bayonne et sur laquelle circuleront les transports collectifs.

Je vous propose d'approuver la dénomination suivante : « allée Marcel BREUER »  
(architecte de l'école BAUHAUS).

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.